

EQUIPEMENTS ET SERVICES COLLECTIFS

Ce chapitre aborde la problématique des équipements et services destinés à la population résidente ou aux usagers de la commune. Ils concernent des domaines très variés et sont proposés par les pouvoirs publics ou d'initiative privée ou associative. On traitera notamment des équipements et des services administratifs, techniques, scolaires, sanitaires, sociaux, culturels, de culte, sportifs, de loisirs et enfin, des équipements commerciaux.

Dans le cadre d'un schéma de structure, il ne s'agit pas d'établir un inventaire exhaustif de toutes les activités et de tous les services présents dans la commune. Par ailleurs, une description détaillée a déjà été réalisée dans le cadre du PCDR et le présent chapitre part de cette base en détaillant certains points. La démarche a pour objet de s'interroger sur l'adéquation des équipements et des services proposés par rapport aux besoins de la population actuelle et future : ces équipements et services sont-ils suffisants ? Sont-ils bien adaptés ? Cette estimation doit prendre en compte l'évolution de la population susceptible de fréquenter ces équipements : la population résidente (au moyen des projections démographiques) et les personnes extérieures à la commune et qui y fréquentent les équipements et services offerts par celle-ci (ce qui est plus délicat à estimer).

Sources des données

- Programme communal de développement rural, Survey et Aménagement et Fondation rurale de Wallonie, 2012.
- Informations disponibles sur divers sites internet, notamment le site officiel de la commune (www.lobbes.be)
- Annuaire téléphonique et site internet www.pagesblanches.be.
- Contacts téléphoniques avec divers gestionnaires d'équipements (les établissements scolaires, le Centre A. Régniers, la maison de repos...) et les services de l'administration communale.
- Plan de localisation informatique (PLI 2009).
- Relevés de terrain, 2012.
- Projections de population du chapitre relatif à la démographie.

SITUATION ACTUELLE ET PERSPECTIVES POUR LES DIFFERENTS TYPES D'EQUIPEMENTS ET DE SERVICES

EQUIPEMENTS ET SERVICES ADMINISTRATIFS ET D'URGENCE

Les principaux équipements administratifs sont situés à Lobbes-centre. L'Hôtel de ville est localisé sur la place communale, tandis que les services communaux sont établis en bord de Sambre, rue du Pont. Quant au CPAS, il est situé à Lobbes, rue Paschal.

LOBBES est rattachée à la Zone de police Lermes qui couvre également les territoires d'Erquennes, d'Estinnes et de Merbes-le-Château. Le siège de la zone est situé à Erquennes, mais un bureau décentralisé est implanté à l'Hôtel de ville, sur la place communale, et dispose de trois agents de proximité (2,5 équivalent temps plein).

Le bureau de poste est lui-aussi établi à Lobbes, rue de l'Entreville. Accessible en semaine et le samedi matin, il n'offre pas de permanence en soirée.

Les services d'incendie et d'urgences sont quant à eux situés à Thuin, route de Biesme.

EQUIPEMENTS SCOLAIRES

La fréquentation scolaire et les établissements

La commune compte des établissements scolaires d'enseignement fondamental à Lobbes et dans tous les villages, à l'exception de Bienne-lez-Happart, où l'école a disparu par manque d'effectifs depuis plusieurs dizaines d'années déjà. Les tableaux ci-joints reprennent le détail de la fréquentation scolaire des différents établissements.

Tableau 1 : Evolution de la fréquentation des établissements scolaires de l'entité, effectifs maternels, primaires au 30 septembre.

Enseignement communal		2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	moy
Mont-Ste-Geneviève	maternel	31	44	50	46	38	29	24	23	20	26	27	32,5
	primaire	71	70	55	57	53	37	40	38	39	42	46	49,8
total		102	114	105	103	91	66	64	61	59	68	73	82,4
Sars-la-Buissière	maternel	34	30	37	36	30	26	28	33	29	30	33	31,5
	primaire	78	76	76	67	61	67	56	50	55	55	53	63,1
total		112	106	113	103	91	93	84	83	84	85	86	94,5
Lobbes Bonniers	maternel	51	50	58	55	55	57	52	39	45	46	44	50,2
	primaire	107	104	97	89	74	84	97	77	79	79	87	88,5
total		158	154	155	144	129	141	149	116	124	125	131	138,7
Lobbes Centre	maternel	16	12	17	22	12	14	15	12	10	15	11	14,2
	primaire	28	20	21	26	40	35	27	30	16	18	16	25,2
total		44	32	38	48	52	49	42	42	26	33	27	39,4

<i>Total réseau communal maternel</i>	132	136	162	159	135	126	119	107	104	117	115	128,4
<i>Total réseau communal primaire</i>	284	270	249	239	228	223	220	195	189	194	202	226,6
<i>Total réseau communal</i>	416	406	411	398	363	349	339	302	293	311	317	355,0

Réseau libre Ecole fondamentale de Lobbes	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	moy
maternel	78	76	90	80	96	92	97	89	114	110	113	103
primaire	148	127	127	133	130	144	148	162	187	174	181	166
total	226	203	217	213	226	236	245	251	301	284	294	269

Source : entretiens téléphoniques, 2012

Quelque **600 enfants sont scolarisés** dans les établissements d'enseignement fondamental de l'entité, ce qui correspond plus ou moins à 90% des enfants de 3 à 12 ans résidant dans la commune. Près de la moitié de ces enfants fréquentent l'école libre, située à Lobbes-centre, tandis que l'autre moitié se répartit dans les établissements du réseau communal, en particulier à Lobbes-Bonniers (21% des enfants de l'entité). Ces proportions se vérifient tant au niveau maternel que primaire.

Quant à la part d'enfants scolarisés dans les villages de Sars-la-Buissière et Mont-Ste-Geneviève, elle correspond assez bien au poids démographique respectif de ces villages : ces écoles jouent donc bien leur rôle d'équipements de proximité.

Une part des enfants de LOBBES est vraisemblablement scolarisée dans d'autres communes, tandis qu'à contrario les établissements locaux accueillent une population provenant des localités voisines (Thuin, Anderlues, Buvrines...). Nous ne disposons pas des chiffres précis mais selon les directions des établissements, l'école de Mont-Ste-Geneviève semble relativement attractive pour les enfants des villages voisins et le phénomène se marque surtout à l'école de Lobbes-Bonniers, située sur un axe de passage : la part d'extérieurs pourrait y dépasser les 45% !

Les établissements présents à LOBBES n'offrent pas de pédagogie particulière (immersion, pédagogies alternatives...), mais misent sur des écoles de proximité où l'enseignement est davantage individualisé et personnalisé.

Le tableau ci-avant montre **l'évolution de la fréquentation depuis 10 ans**. Le chiffre global de population scolarisée oscille autour des 600 enfants : un peu plus élevé début de la décennie, il s'est tassé à partir de 2006 pour repartir à la hausse depuis deux ans. Sur ces dix dernières années, les chiffres tendent à montrer une baisse de fréquentation dans le réseau communal, en légère reprise toutefois pour Mont-Ste-Geneviève et Lobbes-Bonniers, tandis que le réseau libre connaît une augmentation de ses effectifs depuis 2007, en voie de se stabiliser ces dernières années.

Les **bâtiments scolaires** ne répondent pas toujours parfaitement aux besoins actuels et les directions interrogées évoquent des améliorations envisagées, ou pour le moins vivement souhaitées.

Des projets de rénovation sont à l'étude à l'école libre : les bâtiments primaires seront agrandis, par extension en hauteur des infrastructures existantes sur le site actuel.

Pour le réseau communal, des agrandissements sont envisagés à Lobbes-Bonniers (maternel), tandis que l'exiguïté et la vétusté des infrastructures est surtout problématique à Sars-la-Buissière où 4 classes sont logées dans des conteneurs provisoires. Une partie des bâtiments autrefois occupés par l'école va être reconvertie en logements. Le projet d'une nouvelle école est évoqué ; aucune localisation précise n'est encore fixée à ce jour mais au vu des contacts avec le Fonctionnaire délégué, la reconstruction sur le site actuel semblerait préférable.

Les locaux scolaires sont parfois utilisés à d'autres fins que l'enseignement : l'école libre loue une salle polyvalente pour des fêtes et activités de familles ; c'est également le cas à l'école des Bonniers. Des plaines de vacances sont également organisées, notamment à Sars-la-Buissière.

La commune ne compte pas **d'établissement secondaire** (hormis l'enseignement spécial, voir ci-dessous). Les jeunes de LOBBES fréquentent donc les établissements de Binche, de Thuin, de Beaumont, de Fontaine-l'Évêque. Les accès par bus sont parfois problématiques, notamment pour les villages plus isolés et de nombreux parents organisent un co-voiturage.

L'enseignement spécialisé

Le **Centre Arthur Régniers**, à Bienne-lez-Happart, est un établissement secondaire provincial spécialisé pour jeunes atteints de troubles neuro-moteurs. Il s'agit d'un établissement technique et professionnel (technique de qualification en économie et gestion, professionnel en travail de bureau). Il accueille une centaine d'élèves, dont les 90% sont hébergés sur place en internat. Ce chiffre est relativement stable, déterminé par la capacité d'hébergement.

En outre, l'établissement accueille des personnes adultes (12 en centre de jour et 70 hébergées sur place). Une partie de l'hébergement est aussi assuré en maisons familiales situées hors du site (notamment à Thuin). L'école et le centre ont un rayonnement très large vu leur caractère spécialisé (Ardennes, nord de la France...).

Les infrastructures sont composées du centre lui-même, ainsi que des bâtiments annexes (au nombre de 5) qui constituent des résidences où les personnes peuvent être logées avec davantage d'autonomie. Le centre n'envisage pas particulièrement d'extension de ses infrastructures. Toutefois, la piscine spécialisée dont il dispose doit être rénovée.

Il y a peu de possibilités d'accès au centre par les transports en commun, notamment de liaisons vers la gare de Lobbes.

Le centre est distinct de l'atelier Jean Régniers, situé de l'autre côté de la route de Rouveroy, bien que historiquement, les deux implantations aient été créées par une même famille. L'atelier protégé voisin est une asbl privée. Des liens existent cependant, notamment par l'engagement d'une dizaine de personnes hébergées au centre et par la location d'un bâtiment.

Projets et éléments pour évaluer l'avenir

Il n'est pas facile d'estimer a priori l'évolution de la demande scolaire, d'autant que, à l'échelle des petites écoles de village, la fréquentation d'un établissement peut varier en fonction de la personnalité des enseignants ou des liens entre familles. On peut toutefois se référer aux projections de population effectuées par tranches d'âge pour examiner les hypothèses d'évolution pour les classes 3 à 5 ans (maternel) et 6 à 11 ans (primaire). Les hypothèses les plus optimistes montrent une évolution qui, pour les classes maternelles, ne dépasserait pas les 30 à 45 enfants supplémentaires en 2030. Par contre, l'évolution pourrait être plus marquée en primaire : très faible dans les années à venir, les effectifs de cette classe d'âge pourraient évoluer de manière significative dans les 5 à 10 ans (au moins +75 enfants), voire atteindre les +100 à +120 enfants à l'horizon 2030.

Ces chiffres doivent être nuancés par des facteurs extérieurs qui pourraient les influencer : on pense tout particulièrement à la réalisation de la RN54 qui pourrait rendre la commune, et ses villages aujourd'hui éloignés, plus attractive pour une population familiale. De même, la création de nouveaux quartiers de logements (lotissements, logements sociaux...) aurait également un impact sur l'évolution démographique, en particulier les classes d'âge concernées. Pour celles-ci, ce sont donc certainement les estimations maximales qu'il faut considérer pour l'avenir.

EQUIPEMENTS ET SERVICES SANITAIRES

Le **centre hospitalier de Lobbes-Jolimont** est situé à proximité de la gare de Lobbes, le long de la Sambre. Implanté à cet endroit depuis le début du 20^e siècle, il n'a cessé de s'accroître et se moderniser pour atteindre aujourd'hui une capacité de plus de 150 lits. Outre les services hospitaliers et la maternité, il offre également des consultations et un accueil pour des soins de jour. Le site est en développement et des projets d'extension sont

encore envisagés, notamment à l'emplacement des bâtiments provisoires de la crèche qui devra donc être déménagée.

L'hôpital emploie environ 370 personnes, dont 50 médecins.

L'hôpital de Lobbes est rattaché à un vaste groupement d'aide aux personnes, l'Entité Jolimontoise, qui regroupe des centres hospitaliers (Jolimont - La Louvière, Lobbes, Tubize et Nivelles), des polycliniques (notamment Anderlues, Chimay), des centres de santé mentale, des crèches et des maisons de repos (dont celles de Lobbes), un centre de recherche, un centre de formation continue pour les professionnels de la santé et une pharmacie.

Plus ponctuellement, **quelques services** sont offerts à la population. Des consultations pour les nourrissons et bambins sont organisées par l'ONE. La section locale de la Croix-Rouge dispose d'un siège rue des Carrières à Lobbes et offre divers services (dons de sang, prêt de matériel sanitaire, secouristes). Les habitants peuvent faire appel aux infirmières à domicile de la Croix jaune et blanche.

On note en outre la présence de 11 médecins généralistes, 1 dentiste, une dizaine de kinés, ainsi que 2 pharmacies.

Les estimations démographiques par classes d'âge montrent qu'à l'avenir les services sanitaires seront notamment sollicités particulièrement par les personnes âgées qui viendront augmenter le chiffre de population. Disposant d'un hôpital tout proche, les populations plus âgées rechercheront peut-être également un logement dans l'entité.

EQUIPEMENTS ET SERVICES SOCIAUX

Les services sociaux

Le CPAS est situé rue Paschal à Lobbes. Outre les services d'accueil et d'information à la population, il organise différents services d'assistance pour la population locale, notamment la distribution de repas à domicile, un service d'aides ménagères, un service de médiation de dettes, ainsi qu'une aide spécifique pour l'encadrement des personnes en décrochage social.

L'Agence locale pour l'emploi (ALE) est établie dans les locaux de l'Hôtel de ville (place communale); elle assure la mise en place du système des chèques services et des formations pour les demandeurs d'emploi.

L'accueil des tout petits

La commune dispose **d'une crèche**, « Les p'tites Canailles », d'une capacité de 38 lits. Elle est actuellement installée dans des locaux provisoires situés rue de la Station, tout à proximité de l'hôpital. De nouveaux locaux sont en projet et devraient être réalisés à proximité de la maison de repos de Lobbes puisque l'hôpital envisage de s'étendre sur son site et construire de nouveaux bâtiments.

Parallèlement, on note l'existence d'un service d'accueillantes agréées par l'ONE et organisé par Vie Féminine de Thuin : 8 gardiennes accueillent une cinquantaine d'enfants.

Le PCDR estimait en 2008 qu'avec une offre couvrant quelque 60% des besoins, la commune ne connaissait pas particulièrement de problème criant en la matière.

La commune offre aussi des **activités parascolaires**, notamment dans le cadre de l'Accueil Temps Libre (Maison de la Convivialité) : garderies, organisation d'activités les mercredis après-midi et durant les congés scolaires.

Tout comme les enfants d'âge maternel, le nombre de bambins de 0 à 2 ans ne devrait selon les estimations démographiques pas s'accroître significativement dans les 20 ans à venir (une quarantaine tout au plus). A nouveau,

ces chiffres sont à nuancer en fonction de la réalisation de la RN54 qui améliorera l'attractivité résidentielle de la commune pour les familles avec jeunes enfants et des projets de logements privés ou publics qui seraient concrétisés.

Par contre, les activités parascolaires devront s'aligner sur l'accroissement de la population d'âge primaire, plus significatif.

Aide à la jeunesse

Plusieurs institutions spécialisées établies dans l'entité communale prennent en charge des jeunes ou des enfants avec problèmes spécifiques. On note la présence de trois centres d'hébergement pour enfants et jeunes placés par le service ou le tribunal de la jeunesse. Accueillant chacun une quinzaine d'enfants, ils sont situés rue de l'Entreville, rue Paschal et au château Grignard. Le Centre Arthur Régniers, qui est aussi une école secondaire spécialisée (cf. établissements scolaires), accueille une centaine de jeunes handicapés moteurs-cérébraux dont la plupart sont hébergés sur place.

Les services d'aide et d'accueil aux personnes âgées

La **Maison de repos** « Maison de la Visitation » est établie au centre de Lobbes, rue Paschal, dans des nouveaux bâtiments construits en 2007 à l'arrière de l'ancien « château » du même nom. Elle accueille actuellement 73 résidents, tant valides qu'en perte d'autonomie. Environ les trois-quarts des résidents proviennent de l'entité. La maison de repos est rattachée à l'Entité Jolimontoise qui regroupe également la crèche et l'hôpital (cf. ci-dessus).

Pour répondre à la demande d'accueil des personnes âgées, des projets sont à l'étude, tant pour agrandir le service de la maison de repos elle-même que pour réaliser des résidences services pour les personnes toujours autonomes mais désireuses de bénéficier de la proximité des services du home.

Comme partout en Wallonie, LOBBES devra à l'avenir faire face au **vieillessement de sa population** pour pouvoir répondre à leurs besoins, tant en termes de lieux de résidence spécialisés que de services permettant le maintien à domicile ou encore de loisirs destinés à ces catégories d'âge et d'adaptation des espaces publics aux personnes à mobilité réduite. Le vieillissement se marquera d'abord chez les sexagénaires dans les toutes prochaines années, mais il touchera tout particulièrement les plus de 70 ans à partir de 2022 et surtout dans une vingtaine d'années. En 2030, la commune pourrait compter jusqu'à plus de 350 septuagénaires supplémentaires. Le boom démographique du 4^{ème} âge (80 ans et +) ne devrait se marquer qu'au-delà de cette période. Les chiffres montrent donc que, s'il reste quelques années pour s'y préparer, le phénomène doit être anticipé afin d'adapter les services à la demande future.

EQUIPEMENTS CULTURELS ET VIE ASSOCIATIVE

La vie culturelle et associative

La commune dispose de **quelques associations culturelles**, reprises dans le tableau ci-après selon leur catégorie. La plupart de ces associations ont leur siège à Lobbes, même si on note une association de jeunesse à Mont-Ste-Geneviève et une troupe de théâtre à Sars.

Tableau 2: Répartition des activités culturelles et assimilées de l'entité par type d'activités

Type d'activités	Nombre d'associations
Mouvements et associations de jeunesse	6
Musique, chorales, fanfares, radio locale	2
Associations patriotiques	1
Associations du 3 ^{ème} âge	1
Culture, éducation permanente, jeux de société	5
Protection du patrimoine, de l'environnement, horticulture	5
Théâtre, expression artistique	4
Total	24

Principale source : PCDR, 2012, site internet communal

A celles-ci, il faut ajouter une douzaine d'associations à but folklorique (Gilles, carnivals...) dont certaines rassemblent également des personnes des communes voisines.

Il n'existe plus d'école de musique dans la commune ; les enfants et adultes désirant s'inscrire à une académie peuvent notamment se rendre à Thuin.

Il n'existe pas non plus de bibliothèque dans l'entité. Le centre de la Fédération Wallonie-Bruxelles à Lobbes-Bonnières est une réserve non accessible au public. Le Bibliobus dessert les villages de Sars-la-Buissière et de Bienne-lez-Happart. Les amateurs de lecture doivent se rendre dans les bibliothèques des communes proches, à savoir Thuin et Anderlues.

La commune est affiliée au Centre culturel de Thuin.

Le dynamisme de l'entité se marque aussi dans l'**organisation d'activités festives** : dans la tradition binchoise, un carnaval est organisé dans chaque village, y compris un spécifiquement à Lobbes-Bonnières. Des kermesses ont lieu en septembre à Mont-Ste-Geneviève ainsi qu'à Lobbes-centre (fête 1900). Autour de la Sambre, on note aussi les fêtes de l'eau (Val de Sambre en fête) et les fameuses joutes nautiques.

Les infrastructures

Des salles et lieux de rencontre sont à disposition de la population dans presque chaque village de l'entité.

Tableau 3: Lieux de rencontre dans les différents villages

Village	Identification du lieu	Propriété	Capacité (places assises)
Lobbes-centre	- Salon communal (Hôtel de ville)	Commune	190 personnes
	- Salle Les Blés verts (rue des Ecoles)	Privé	180 personnes
Lobbes-Bonnières	- Salle des Bonnières (école)	Commune	70 personnes
Mont-Ste-Geneviève	- Salle des fêtes (place communale)	Commune	160 personnes
Sars-la-Buissière	- Salle des fêtes (rue Chevesne)	Commune	140 personnes
Bienne-lez-Happart	- Salle des associations (ancienne maison communale)	Commune	60 personnes

Principale source : PCDR, site internet communal

Le PCDR a mis en évidence les carences et les opportunités pour améliorer l'infrastructure associative dans la commune. **Plusieurs projets ont été retenus pour améliorer l'offre**, parmi lesquels on pointera en particulier :

- l'aménagement du site de l'ancienne piscine du Scavin à Lobbes-centre, dont la vocation sera touristique et collective,
- le réaménagement de l'Enclos St-Rémy, à Bienne-lez-Happart, avec la réalisation de locaux polyvalents dans une partie de l'église et dans l'ancien presbytère,

- l'aménagement d'un lieu de rencontre pour les jeunes à Mont-Ste-Geneviève, dont la forme et la localisation ne sont pas précisés par le PCDR.

En outre, diverses mesures visent à soutenir les associations locales dans leur coordination, la gestion des infrastructures, l'information de la population sur les activités organisées, etc.

Perspectives

En matière d'activités de loisirs, les projections de population montrent les publics cibles qui renforceront la demande à l'avenir, à savoir les jeunes (6 à 18 ans), et tout particulièrement les aînés, puisque la catégorie des seniors actifs (60 à 69 ans) augmentera significativement dès les toutes prochaines années. Cela signifie aussi un apport de population potentiellement plus disponible pour s'investir dans des activités au niveau local.

EQUIPEMENTS DE CULTE ET CIMETIÈRES

La commune compte 5 paroisses catholiques. L'église de Bienne-lez-Happart n'est plus accessible. Des travaux de restauration sont prévus et une partie de l'édifice sera désacralisée à des fins d'utilisation par la collectivité villageoise.

Il existe un cimetière dans chaque localité. Les infrastructures de Sars-la-Buissière, Mont-Ste-Geneviève ou Bienne-lez-Happart semblent suffisantes. Par contre, le cimetière de Lobbes est saturé : un projet d'ossuaire est en cours (accord du Conseil Communal et octroi d'un subside), ainsi qu'un projet d'extension du cimetière (décision de principe du Conseil Communal) sur deux terrains situés le long de la rue du Cimetière, de part et d'autre du terrain actuel.

En matière de cimetières aussi, les perspectives démographiques montrent que l'augmentation des besoins ne sera pas significative dans les toutes prochaines années, mais qu'elle pourrait s'avérer problématique dans 10 et surtout dans 20 ans. Bien sûr, l'évolution des habitudes quant à la crémation influencera aussi les besoins en superficie pour ce type d'équipements.

EQUIPEMENTS SPORTIFS ET RÉCRÉATIFS

L'équipement sportif

La commune dispose d'un complexe sportif, le Scavin, situé à la rue des Carrières à Lobbes. Construit dans les années 70, il accueille notamment du basket, du volley et du foot en salle. Il est en voie d'être rénové : d'importantes améliorations seront apportées à l'isolation du bâtiment, qui sera en outre équipé de panneaux solaires. Une cafeteria sera également aménagée.

Le complexe sportif était doté d'une piscine, inutilisable depuis 2002 car la toiture s'est effondrée. Après examen des possibilités de rénovation, la Commune a introduit une demande de démolition du bâtiment via une procédure de site à réaménager (SAR), bénéficiant d'une aide importante de la Région. Elle étudie actuellement un montage financier pour pouvoir reconstruire une nouvelle piscine et en assumer à long terme les frais de gestion, en collaboration notamment avec la Région, la Province et les communes voisines. Une localisation évoquée pour la nouvelle

infrastructure serait la zone d'équipement communautaire située à proximité du centre Arthur Régniers. Notons que celui-ci dispose déjà d'une piscine particulière, qui doit également être rénovée.

Outre ces infrastructures, des petits espaces multisports de quartier ont été installés à Lobbes-Bonniers et à Sars-la-Buissière. A terme, d'autres devraient être réalisés dans les autres villages, ainsi que le prévoit le PCDR, mais la population n'est pas toujours heureuse de ces implantations comme en témoigne le refus à Bienne-lez-Happart.

Les associations sportives et récréatives

Une bonne vingtaine de clubs sportifs sont actifs dans la commune. La plupart de ces sports se pratiquent à Lobbes. On note toutefois trois clubs de football, dont un à Sars-la-Buissière et un autre à Mont-Ste-Geneviève. La balle-pelote se pratique également à Sars.

Le hall omnisports du Scavin accueille notamment du basket, du volley, du foot en salle. On note plusieurs clubs d'arts martiaux, de Tai Chi, de gym ou fitness. Le tennis se pratique également sur ce site où quelques terrains ont été aménagés. La commune compte plusieurs vélo-clubs, ainsi qu'une association de marcheurs, les « G'lobbes Trotters » qui réalise également un travail de promotion sur site internet des sentiers de l'entité.

Deux manèges existent également dans la commune : le Chêne au Féau à Bienne-lez-Happart et le Chêne Maillard, à Lobbes, rue Fontaine Pépin (sur le site du Relais de la Haute Sambre). On y trouve également un club de dressage canin ainsi que deux clubs colombophiles.

Particularité locale, les joutes nautiques ont également leur club.

Signalons aussi la présence d'étang de pêche à plusieurs endroits de la commune, entre autres le long du Laubac, ainsi que d'un club de dressage canin dont les infrastructures sont localisées rue de Binche à Mont-Ste-Geneviève.

Perspectives

En matière d'activités de sports également, il s'agit de tenir compte des projections de population qui montrent le renforcement des catégories jeunes et surtout des plus de 60 ans.

EQUIPEMENTS COMMERCIAUX

L'offre commerciale est relativement faible à LOBBES. On trouve quelques commerces de proximité, essentiellement localisé le long de l'axe RN59-RN559 à Lobbes-centre et Lobbes-Bonniers, ainsi qu'une moyenne surface (Carrefour) à l'entrée nord de l'entité. Le détail des commerces est donné dans le tableau ci-après.

Tableau 4: Principaux commerces et services répartis selon les différents villages

	Lobbès-centre	Lobbès-Bonniers	Sars-la-B.	Bienne-lez-H.	Mont-Ste-G.	Total
Superette		1				1
Boulangerie, boucherie, alimentation	3	3	1			6
Horeca	5	5	1		2	14
Librairie	1	1				2
Pharmacie	2					2
Fleurs, cadeaux		1				1
Quincaillerie, bricolage		5			1	6
Coiffeur, esthétique		2				1
Banque, assurances	1					1
Opticien	1					1
Station services, garages	1	2	1			4
Pompes funèbres	1					1
Animalerie, graineterie...		2	1			4
Services divers	3					3
Total	18	22	4	0	3	47

Sources : relevés de terrain 2012

A Lobbès-centre, quelques enseignes de proximité sont rassemblées près de la Place communale (boulangerie, pharmacie, cafés...) ; elles participent à son animation. Aux Bonniers, les commerces sont davantage dispersés tout au long de l'axe ou d'autres voiries et n'identifient pas un lieu de centralité particulier, à l'exception toutefois des abords du rond-point où des terrasses de café ont été aménagées.

Les villages offrent très peu de commerces de proximité. On note encore la présence de quelques cafés.

Les habitants se tournent vers les communes voisines pour leurs achats : Thuin, Anderlues, voire Binche pour le village de Mont-Ste-Geneviève. Notons aussi qu'un Lidl est implanté le long de la RN59 à proximité du territoire communal mais sur Thuin.

Les autorités communales ont été sollicitées par des promoteurs pour la réalisation d'un petit centre commercial à la sortie de l'autoroute, près d'Anderlues, mais elles n'ont pas souhaité y donner suite, dans le souci de préserver le caractère rural de l'entité et de ne pas poursuivre les développements qui se sont progressivement déjà opérés sur la commune voisine, plus urbanisée.

GESTION DES DÉCHETS ET PARC À CONTENEURS

La collecte des déchets est organisée par l'Intercommunale de gestion des déchets IPALLE.

L'entité ne dispose pas de parc à conteneurs mais il en existe un à Thuin, également géré par IPALLE.

Des collectes sélectives mensuelles ou bimensuelles sont organisées pour les PMC, les papiers-cartons. Des bulles à verres, ainsi que des conteneurs à vêtements, sont installées dans chaque village.

CONFRONTATION AVEC LE POTENTIEL FONCIER

Plus de 23 ha sont classés par le plan de secteur en zone d'équipements communautaires dans la commune. On les trouve à Lobbes (captages, cimetière, relais de la Haute Sambre, hall sportif, écoles et maisons de repos...), à Bienne-lez-Happart (centre Régniers), et très ponctuellement dans les autres villages (cimetières, terrain de football...). Elles correspondent donc aussi bien à des équipements fréquentés par le public qu'à des services techniques.

A Lobbes, les superficies encore disponibles seront occupées par l'extension du cimetière. A Sars-la-Buissière, le potentiel foncier correspond à peine à un demi-hectare. Par contre, à Bienne-lez-Happart, quelques 5,5 ha sont encore libres à côté et derrière le centre Régniers. Ce site pourrait disposer d'une accessibilité renforcée par la création de la RN54, d'où l'idée communale d'y réaliser par exemple une nouvelle piscine.

Des projets sont également dans les cartons pour le réaménagement du site du relais de la Haute Sambre ; ils sont détaillés dans le chapitre relatif au tourisme.

Notons également que les équipements et les services collectifs peuvent trouver place dans la zone d'habitat du plan de secteur. D'ailleurs, la plupart des équipements de petite dimension (petites écoles, bâtiments à vocation culturelle et collective...) ne sont pas identifiés spécifiquement par le plan de secteur.

SYNTHESE DES PRINCIPAUX ENJEUX POUR L'AVENIR DE LA COMMUNE

- Une commune globalement **dotée des principaux équipements collectifs** : écoles fondamentales, hall sportif, maison de repos, crèche... et qui bénéficie de la présence d'un hôpital, le tout principalement localité à Lobbes.
La disparition de la piscine communale et la difficulté d'un nouveau montage financier pour ce type d'équipements.
- Mais des **villages périphériques** où les services de base font parfois défaut (pratiquement pas de commerces, pas d'école à Bienne-lez-Happart...).
- Quelques infrastructures extérieures de quartier et de convivialités (aires multisports, kiosques...) mais des **espaces publics** peu aménagés et manquant souvent d'aménité et de caractère structurant.
- Une dynamique de développement et d'amélioration de la qualité de vie enclenchée par l'implication de la Commune dans **une opération de développement rural**. De nombreux projets structurants déjà mis en évidence dans ce cadre, tant en matière de rénovation d'équipements que d'aménagement d'espaces publics de rencontre.
- Un équipement collectif dont l'adaptation doit être pensée en fonction des évolutions escomptées de la population, notamment **une hausse des jeunes en âge d'école primaires et secondaire, mais surtout des 60 ans et plus**, qui constitue une tranche de la population en demande d'activités diverses, et potentiellement disponible pour s'investir dans leur animation, bien que le bénévolat soit en perte de vitesse d'une manière générale ; à long terme, ce sont les 70 ans et plus qui augmenteront de manière spectaculaire.